

Séance du

L'an deux mil dix huit, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint, Mr Saladin Bernard.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	21	25 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 4

**Étaient présents :**

M. BAILLEUX André, M. BAUDRIN Philippe, Mme COLLET Corinne, M. COLLET Charles, M. DE MULDER Alain, M. DELANNOY Jean-Michel, Mme DESROUSSEAU Chantal, Mme DOLEZ Charline, M. DUMOULIN Henri, M. FAILLON Jacques, Mme GOBERT Julie, M. HAMADI Ali, M. MONTAY Gilbert, Mme MULON Martine, Mme MUSY Fetin, Mme PORQUET Veronique, M. PREUVOT Richard, M. RAMEZ Damien, M. RIFF Christophe, M. SALADIN Bernard, Mme THUILLET Marie-Pascale

**Procuration(s) :**

Mme COLOMBEL Laetitia donne pouvoir à Mme GOBERT Julie, Mme MOREAU Geraldine donne pouvoir à M. PREUVOT Richard, Mme PREVOT Valérie donne pouvoir à Mme COLLET Corinne, Mme GARNERONE Lucie donne pouvoir à M. RAMEZ Damien

Date de la convocation
29 mars 2018

**Étai(en)t absent(s) :**

Mme DEBIONNE Melanie, M. SPOTO Salvatore

Date d'affichage
29 mars 2018

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme COLOMBEL Laetitia, Mme GARNERONE Lucie, Mme MOREAU Geraldine, Mme PREVOT Valérie

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

\_\_/\_\_/\_\_

et publication du

\_\_/\_\_/\_\_

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. RAMEZ Damien

**AFFECTATION DES RESULTATS 2017**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Saladin Bernard, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 le 05/04/2018 .

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	66 097,76
- un excédent reporté de :	378 313,83
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	444 411,59
- un déficit d'investissement de :	136 329,34
- un excédent des restes à réaliser de :	2 237,47
Soit un besoin de financement de :	134 091,87
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	444 411,59
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	134 091,87
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	310 319,72
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	136 329,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAING

Le 1er adjoint Bernard SALADIN



*(Signature)*